

de vox. Un des caractères distinctifs des voyelles, c'est que le son peut en être continué, c'est-à-dire, prolongé aussi longtems que les poumons fournissent de l'air.

6. Mais lorsqu'on prononce les dix-neuf autres lettres, le son de la voix se trouve altéré ou par les lèvres, ou par les dents, ou par la langue, ou par le palais, ou par le nez, ou par le gozier, qui opposent un obstacle au passage de l'air. C'est pourquoi le son de ces dix-neuf lettres ne peut pas être simple comme celui des voyelles ; bien plus elles ne peuvent pas sonner à moins d'être réunies avec une des voyelles ; car en nommant, par exemple les lettres B. K. on fait entendre après la première un *é* et après la seconde un *a*, *bé*, *ka* ; c'est pour cela qu'on les appelle *consonnes*, en latin CONSONANTES formé de SONANTES CUM, *sonnant avec*, c'est-à-dire, sonnent avec une autre lettre, *une voyelle*. D'après ce que nous venons de dire, il est évident que le son des consonnes ne peut pas être continué ; il s'en suit encore que les mots se composent de voyelles et de consonnes.

Voyelles.

7. Nous n'avons en français que les cinq lettres *a, e, i, o, u*, qui puissent représenter par elles mêmes des sons simples (g), mais il ne faut pas croire pour cela que nous n'avons que cinq sons simples : au contraire nous en avons dix-sept, dont dix sont représentés par ces cinq voyelles, avec les secours des accens, trois par la réunion de deux voyelles, et

(g) En énumérant les sons simples, je ne mentionne pas l'y grec, puisqu'il n'a pas un son différent de l'i français.

quatre
voyelles
les qu
nonces

Voi

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

Re

saura

il cess

y avo

(h)

Cet

sible.

(i)

mer l

on ap